

À Prévost et à Val-Morin

La Grande Invasion, un regard sur notre développement

Après une forte demande populaire, le Conseil de la culture des Laurentides et Télé-Québec s'associe au Théâtre du Marais et au Ciné-club de Prévost pour diffuser l'important documentaire *La Grande Invasion*. Les 23 et 24 avril prochain à 19 h 30 le Théâtre du Marais (1201, 10^e Avenue, Val-Morin) et le vendredi 4 mai à 19 h 30, le Ciné-club de Prévost, seront les hôtes d'une table ronde qui suivra les projections du documentaire. Pour l'occasion, le réalisateur Martin Frigon sera sur place et répondra aux questions du public.

Un rendez-vous à la salle de l'église Saint-François-Xavier au 994, rue Principale à Prévost. Pour info: Diane Meunier, 450 224-5794.



MRC des Pays-d'en-Haut

Protection des terres publiques – trop peu?

LOUISE GUERTIN

La MRC des Pays-d'en-Haut, à son conseil mensuel et lors d'une rencontre d'information pour présenter aux citoyens son plan de gestion des terres publiques intramunicipales (TPI), fait des efforts pour protéger les paysages par le biais d'objectifs récréotouristiques de l'occupation de son territoire. Est-ce que nos élus ont les outils et les moyens de protéger nos milieux naturels?

Parcs linéaires : coûts d'entretien et connexion

Le directeur général de la MRC, M^e Yvan Genest, a fait part au Conseil des enjeux liés à la Convention de gestion de la Corporation Le P'tit Train du Nord. On doit trouver une solution au sous-financement de la Corporation responsable de l'entretien du réseau de 230 kilomètres, partagés entre les MRC et les municipalités.

L'intérêt des MRC diffère du nord au sud. Pour la MRC Antoine-Labelle, le parc linéaire est considéré comme un véritable outil de développement. Pour les MRC des Laurentides et des Pays-d'en-Haut, c'est un des instruments d'une vision récréotouristique de leur territoire. Quant aux MRC plus au sud, elles considèrent le parc linéaire davantage comme un parc urbain parmi d'autres.

M. Genest a suggéré qu'il serait opportun de renégocier le bail avec

le ministère du Transport du Québec pour un partage équitable des coûts. Une des propositions est d'augmenter la contribution des MRC pour assurer l'entretien et la pérennité du parc. La part actuelle payée par la MRC est de 75 000 \$.

De plus, le Conseil a réitéré sa décision de conserver le tracé proposé pour l'interconnexion avec le Corridor aérobique. Cependant, il s'est entendu pour réviser le plan de manière à réduire les coûts (6 M\$) et accélérer la réalisation de ce projet, vieux de 10 ans.

Les forêts publiques, protection de 9,5 % de la MRC

Une assemblée d'information s'est tenue le mercredi 11 pour présenter aux citoyens le projet du plan d'aménagement intégré des terres publiques intramunicipales (TPI). Deux personnes étaient présentes. Le plan vise à faire des forêts publiques une composante importante du projet de parc régional de la MRC déposé en 2010 et en attente de l'approbation du MAMROT. Le plan de gestion des TPI est valable jusqu'au 1^{er} avril 2013, date à laquelle la Loi sur les forêts de proxi-

mité entre en vigueur et pour laquelle il faudra soumettre un nouveau projet de plan d'aménagement.

Le territoire de la MRC est de 700 km²; les forêts publiques ne représentent que 9,5 % de son territoire et 87,5 % des forêts sont privées. C'est peu si l'on considère qu'au Québec, la situation est inversée, 90 % des forêts sont publiques, donc appartenant au Gouvernement. Les TPI que la MRC veut intégrer à son parc régional sont répartis à l'extrême-est, et l'extrême-ouest de la MRC. Il n'y a pas de forêts publiques à Piedmont, à Sainte-Anne-des-Lacs, ni même à Saint-Sauveur.

L'intégrité des paysages menacée

Le plan tel que soumis contient des gestes positifs qu'aimerait poser la MRC pour préserver ces forêts. Le budget actuel d'environ 60 000 \$ par année est nettement insuffisant pour permettre à la vision de se réa-

liser. On souhaite obtenir des subventions de Québec.

Ce projet est bien sûr un très petit pas vers la protection du couvert forestier de la MRC. Les forêts privées sont quant à elles régies par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme qui appuie davantage le développement que l'exploitation forestière.

Personne n'a encore mesuré l'impact sur nos communautés de la décision du plan d'aménagement du grand Montréal visant à freiner l'étalement urbain et à favoriser la densification sur son territoire. Un scénario possible est l'accélération du développement urbain sur le territoire des Laurentides. Avec des prévisions d'augmentation de sa population de 37 % d'ici à 2021 (dans moins de 10 ans), la MRC semble vulnérable, ses paysages et son environnement menacés. Les élus de la MRC ne peuvent agir seuls.

démesurées de valeur foncière

de l'immeuble à cette date, et qu'à partir de celle-ci, l'évaluation des immeubles n'augmente pour fin de taxation que du taux d'augmentation du coût de la vie. Notons que ceci ne s'applique qu'aux immeubles résidentiels.

Par exemple, la valeur d'un immeuble aurait augmenté d'environ 3 % la dernière année. Ce type d'augmentation d'évaluation permet d'éviter de brusques augmentations de valeur qui ont un impact tant sur la taxation des immeubles (municipal et scolaire) que sur diverses autres dépenses basées sur la valeur de l'immeuble tel le coût

d'une assurance protégeant l'immeuble et basée sur sa valeur de remplacement.

En Nouvelle-Écosse, l'expérience des dernières années et l'évaluation du programme à l'été 2011 semble avoir été concluante, si bien que le programme a été renouvelé pour l'année en cours. En plus de limiter le taux d'augmentation annuel de l'évaluation à des fins de calcul de l'impôt foncier, le programme a aussi eu un autre effet non négligeable soit de stabiliser les taux d'imposition imposés par les municipalités de la province.

Salon de toilettage Ouvert depuis 1993

Chez Puppy Charlie s.e.n.c.
Technicienne diplômée



- Tonte et toilettage complet
- Pension chiens et chats (vaccins obligatoires pour pension)

1399, Mont-Plaisant, Prévost **450-224-7820** Courriel : maline@qc.aira.com

CLINIQUE PHYSIOTHÉRAPIE DES MONTS



Jasmine **PERREAULT** physiothérapeute
Caroline **PERREAULT** physiothérapeute
Anaïs **Delvaux-Derome** physiothérapeute




SPÉCIALITÉS
Thérapie manuelle – Ostéopathie – Acupuncture – Prélèvements sanguins – Naturopathie

Chantale **LAUZON** ostéopathe
Suzanne **Gauvin** infirmière (prélèvements sanguins)

Judith **LEDUC** acupunctrice
Alex **Bay** naturopathe

PRINCIPAUX PROBLÈMES TRAITÉS
Blessure sportive – Maux de dos et de cou – Tendinite – Capsulite – Bursite – Fracture – Entorse

2955, boul. Curé-Labelle, bureau 103, Prévost
Tél: **450-224-2322** www.physiodesmonts.com



artzone
COIFFURE

Coiffure ~ Esthétique ~ Pédicure ~ Manucure ~ Pose d'ongles



Vicky Lefebvre, prop.

MISENCIL DÉPÔSITAIRE OFFICIEL EXTENSION DE CILS 2011
INSTITUT ESTHEDERM PARIS
INOVA
L'ORÉAL PARIS PROFESSIONNEL

2645, Curé Labelle, suite 103, Prévost **450.224.5738**